

PRISON & proches des détenus

Un impensé à Bruxelles ?

Par Marjorie Lelubre, Coordinatrice du Crebis et Alexia Stathopoulos, Saw.b

C'est un vendredi, début d'après-midi pluvieux. Après un long trajet en bus depuis le centre de Bruxelles et une marche chaotique, entre des trottoirs escarpés et des travaux de voirie, nous arrivons devant la prison de Haren. Ou plutôt devant son village pénitentiaire. Le nez sous nos parapluies, les noms des bâtiments nous laissent perplexes : « Ocean House », « Tropical House ». Dès son inauguration, de nombreux acteurs de terrain n'avaient pas manqué

de relever l'ironie dans le choix de ces noms. Le projet de prison de Haren avait néanmoins été présentée comme une nécessité, une urgence face à l'état de délabrement et aux conditions d'insalubrité constatées dans les prisons bruxelloises de Saint-Gilles et de Forest. Et aujourd'hui ? **La surpopulation carcérale demeure.** Liée à l'absence

de solutions structurelles apportées aux problématiques carcérales depuis des décennies, la création de nouvelles places de détention n'a pas permis la fermeture des autres établissements bruxellois plus vétustes. Plusieurs années après l'inauguration de Haren, la

Quelle place est accordée aux familles de détenus ? Quelle visibilité - ou invisibilité - institutionnelle ?

prison de Saint-Gilles continue à accueillir des détenus, tout comme les critiques sur les conditions de détention.

Une autre problématique, souvent ignorée tant des chercheurs que des services sociaux qui gravitent autour de la prison : **les effets délétères de l'incarcération d'un proche sur sa famille et son entourage.** Dans le cadre de nos recherches, rencontrer des personnes anciennement détenues a été relativement simple. Par contre, il nous a été quasi impossible de recruter des

proches de personnes détenues, y compris en nous appuyant sur des services actifs auprès des détenus bruxellois. Cette difficulté d'accès, loin d'être anecdotique, interroge : que dit-elle de la place accordée aux familles dans les dispositifs existants ? Que révèle-t-elle de leur visibilité – ou invisibilité – institutionnelle ?

Comment l'entourage vit-il l'épreuve que représente l'incarcération d'un proche ? Quels ajustements, quelles stratégies, quels

renoncements cette situation impose-t-elle au quotidien ? Ce sont ces questions que l'on a souhaité adresser aux personnes qui se rendaient cette après-midi-là à la prison de Haren pour visiter l'un de leurs proches. Car saisir ce que produit l'incarcération, c'est aussi s'attacher à ce qui se joue au-delà des murs : dans les foyers, dans les liens qui se recomposent ou se fragilisent, dans les ressources matérielles et émotionnelles de celles et ceux qui restent dehors.

« On me demande "où est-ce qu'il est ?". Je zappe. Je le garde pour moi. "C'est une maman de..." Voilà. Alors que je ne veux pas, je ne veux pas. Il y a des gens qui ne comprennent pas. [...] Mais ils vont mal juger d'après ce qu'on raconte. »

Propos d'une maman, en visite auprès de son fils incarcéré



Le stigmatisme carcéral : inquiétude et incertitude au quotidien

L'incarcération laisse des effets durables sur l'estime de soi des personnes détenues, mais implique également de devoir vivre avec l'image que la société se fait désormais de vous. De nombreux anciens détenus évoquent le poids du stigmatisme carcéral dans leur tentative de réinsertion. Mais qu'en est-il pour leurs proches et leurs familles? Lorsque nous croisons les familles devant la prison de Haren, **principalement des femmes, compagnes, mères, sœurs, ...** venues apporter leur soutien

moral, mais aussi matériel, à leurs proches, elles évoquent souvent ce sentiment de honte qu'elles ressentent. Elles redoutent ce que l'on va penser d'elles, mais aussi de cet être cher, dont elles tentent de conserver l'image à l'extérieur. Alors elles taisent la situation, ne l'évoquent qu'avec quelques proches triés sur le volet. Le stigmatisme carcéral fait tache d'huile. « On me demande "où est-ce qu'il est ?". Je zappe. Je le garde pour moi. "C'est une maman de..." Voilà. Alors que je ne veux pas, je ne veux pas. Il y a des gens qui ne comprennent pas. [...] Mais ils vont mal juger d'après ce qu'on raconte. » (Propos d'une maman venue visiter son fils incarcéré). Pour éviter que cela ne se sache, on s'isole, mais surtout, on se prive de ressources, infor-

melles notamment. Cacher la situation, c'est aussi renoncer à certaines formes de solidarité chaude, mais c'est aussi renoncer à faire appel à des services, bien que peu nombreux, qui pourraient apporter conseil et soutien. **Isolé, l'entourage des personnes détenues est alors sommé de se débrouiller, de bricoler et de trouver lui-même des solutions** aux obstacles administratifs, au poids financier – soutenir un proche incarcéré coûte cher – mais aussi aux règles complexes imposées par le monde judiciaire et pénitentiaire. Entre manque d'information, de soutien, ou simplement de prise en considération, les familles des détenus tentent de se débrouiller seules et s'épuisent progressivement au fil de la détention.

La famille, pilier de réinsertion

Si, durant la détention, la famille semble peu prise en compte par le monde judiciaire, elle est paradoxalement souvent considérée comme l'une des ressources principales par les

personnes détenues lorsqu'il s'agit d'envisager la sortie. Comme l'ont souligné plusieurs professionnels du secteur, « ce qui va vraiment faire la différence pour un détenu quand il sort, c'est s'il est isolé ou non, s'il peut ou

pas compter sur sa famille ou des amis. » Pour répondre aux conditions judiciaires – un logement, un revenu, une occupation-, la famille est alors perçue comme l'une des seules réponses rapidement activables.

Des familles, souvent peu informées, sont soumises à des choix impossibles : accepter le retour de leur proche au domicile, et l'assumer financièrement ou voir le tribunal reporter la sortie de ce dernier. Un véritable choix est-il possible dans de telles conditions ?

Face à un accès au logement qui se veut de plus en plus complexe pour lequel les publics en situation de vulnérabilité se trouvent dans une forme extrême de concurrence, le domicile parental ou conjugal – y compris lorsque le couple n'a pas survécu à l'incarcération – est souvent présenté comme l'une des principales solutions pour éviter la rue. En l'absence de revenu stable, durant les premières semaines, voire mois, après sa sortie de détention, la famille se voit contrainte d'assumer la charge financière de ce proche. Une situation qui ne manque pas de causer des tensions dans le cercle familial. Lorsque le logement est inadapté, lorsque la famille dispose elle-même de peu de ressources financières, le retour tant espéré de ce mari, ce frère, ce fils... devient un calvaire, tant pour le détenu que son entourage, avec des

conséquences réelles sur les chances de réinsertion.

Ces situations sont d'autant plus complexes à vivre au quotidien que les familles ont l'impression de se retrouver seules dans la prise en charge de leur proche. Comme en témoigne cet ex-compagnon qui a accepté d'héberger son ex-compagne, mère de son fils, alors qu'il a lui-même été victime des comportements violents de cette dernière ayant mené à son incarcération. « *Ils n'ont pas cherché pour qu'elle ait un travail, ils n'ont pas cherché pour qu'elle ait un domicile..*

. Ils se sont dit "tiens le père de son fils, il veut bien accepter, ben on s'en lave les mains". [...] C'est vrai qu'il y a beaucoup de détenus, je suis d'accord, mais zut, une détenue qui sort de prison, mais qu'on l'aide au moins ! Et si on ne veut pas l'aider elle, mais qu'on aide la personne où elle va aller, avec qui elle va rester. Mais non rien, je n'ai rien eu de personne. »

En définitive, penser l'incarcération implique de dépasser le seul cadre des murs de la prison pour s'intéresser à celles et ceux qui, à l'extérieur, en subissent également les effets. Invisibilisées, peu soutenues et souvent laissées à elles-mêmes, les fa-

milles occupent pourtant une place centrale, tant dans la gestion quotidienne de la détention que dans les perspectives de sortie. Cette tension – entre mise à l'écart pendant l'incarcération et mobilisation attendue au moment de la sortie – **met en lumière les angles morts des dispositifs actuels.** Dès lors, mieux reconnaître et prendre en compte les proches des personnes détenues apparaît non pas comme un enjeu périphérique, mais bien comme une condition nécessaire pour penser des parcours de réinsertion plus cohérents et soutenables.

Echo de terrain:

[Mon fils], quand il allait à l'école par exemple, on lui disait, "tiens voilà le fils de la meurtrière". Alors, il en a eu marre, il n'a plus été à l'école pendant un an.»

Propos d'un père qui a accepté d'héberger son ex-compagne incarcérée et mère de l'enfant

Pour aller plus loin :

Lelubre, M. (2025). [La sortie de prison en Belgique : continuités carcérales et enjeux de réinsertion](#). Les Cahiers du Crebis, 1.

Cet article découle d'une recherche exploratoire menée par le Crebis et Saw-b dans le cadre de [Fabruka](#), la Fabrique à initiatives, sociale et bruxelloise.